

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article782>

Hôtel particulier

- Mieux vaut en rire -



Date de mise en ligne : mercredi 2 septembre 2009

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

Il y a hôtel et hôtel. Cette ressortissante britannique l'a compris à ses dépens mais un peu tard...

[1]

A la recherche d'un hôtel pour passer la nuit cette touriste anglaise trouve enfin son bonheur tard dans la nuit dans ce bourg alsacien de 2000 habitants.

Personne à la réception.

"Je trouverai bien quelqu'un dans les couloirs qui pourra m'indiquer s'il reste une chambre de disponible".

Trois étages plus haut, toujours personne. Des voix au rez-de-chaussée. Une porte qui se ferme. Le temps de descendre, plus personne.

"Le réceptionniste est sans doute sorti fumer une cigarette dans la rue".

Mais la porte principale est maintenant fermée.

Drôle d'hôtel.

30 minutes plus tard, toujours personne : "ça commence à faire long pour une pause cigarette.

A moins qu'il n'y ait pas de veilleur de nuit et que la réception soit désormais fermée.

Il ne me reste plus qu'à trouver un autre hôtel. Encore faut-il pouvoir sortir. Me voilà contrainte d'aller déranger un client dans sa chambre pour qu'il vienne m'ouvrir".

Las ! Personne ne répond.

Une dernière tentative.

Toc-toc.

Pas plus de succès.

La porte est entrouverte. Un grand bureau. Un portrait du président de la République française accroché au mur. Des dossiers : "circulaires" ; "normes de sécurité" ; "service minimum d'accueil", "marchés publics", "permis de construire"...

Bien qu'hermétique à la culture juridique française, notre ressortissante anglaise comprend sa méprise.

Il ne lui reste plus qu'à manifester sa présence pour que quelqu'un vienne la sortir de l'hôtel... de ville.

Mais les lumières allumées jusqu'à deux heures du matin n'éveillent pas la curiosité. Ce n'est que le lendemain matin à 09H00 que le mot laissé en français très approximatif sur la vitre de la porte principale produira ses effets. Alertée par la pharmacienne, une adjointe téléphone aussitôt au maire.

L'élus se voit déjà se justifier devant les services de police. Il prépare ses arguments : "hier soir une réunion des élus avec des responsables associatifs s'est terminée tard. Personne n'avait entendu une touriste s'introduire. Nous avons fermé la porte sans nous poser de questions. Je reconnais que la formule « Hôtel de ville » inscrit en grosses lettres sur le fronton de la mairie peut prêter à confusion et je m'engage à mettre un panneau en plusieurs langues informant les touristes que la mairie n'est pas un hôtel".

Plus de peur que de mal. Enfin libérée, la ressortissante britannique ne demande pas son reste et se confond en excuses avant de reprendre la route. Porter plainte pour séquestration ? Elle n'y a même pas songé. Les charmes de l'hôtel... de police ? Ce sera peut-être pour un prochain séjour.



www.jean-duverdier.com

[1] Dessin : © Jean Duverdier